

# QUARTIERS NORD D'AMIENS



## DOSSIER DE PRÉSENTATION DU NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

# TABLE DES MATIERES

## 1. LES QUARTIERS NORD

1.1 Un quartier en rénovation depuis les années 90

1.2 Un quartier qui doit poursuivre sa mutation, avec des atouts et des contraintes

## 2. LE NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

2.1 Les objectifs généraux

2.2 Les ambitions secteur par secteur

2.3 Les projets secteur par secteur

-Pigeonnier/Colvert

-Marivaux

-Fafet/Briqueterie

-Guynemer/Lesot

2.4 Le calendrier prévisionnel

## 3. LA CONCERTATION

# 1.1 LES QUARTIERS NORD

un quartier en rénovation depuis les années 90

# 1.1 LES QUARTIERS NORD

Les quartiers Nord font partie des grands ensembles construits dans les années 60 pour répondre aux besoins liés à l'essor économique et démographique :

- À l'origine constitués quasi exclusivement de tours et de longues barres très géométriques.
- Permettant de loger les personnels travaillant dans la zone industrielle nord sortie de terre quelques années auparavant (1954).

Depuis la fin des années 1990, le quartier s'est déjà profondément transformé (exemple du secteur Delacroix) dans le cadre de la dynamique du renouvellement urbain.

Le Pigeonnier – 1960



Le secteur Delacroix aujourd'hui



# 1.1 LES QUARTIERS NORD

## Un quartier en transformation constante

1995-2005 : Le Grand Projet de Ville (GPV)

2005-2015 : Le Projet National de Renouvellement Urbain (PNRU)

### Les objectifs initiaux :

- Améliorer l'offre de logements sociaux et favoriser la mixité sociale,
- Introduire des équipements publics, des activités économiques, ludiques ou sociales
- Améliorer la trame des voies pour mieux ouvrir le quartier sur le reste de la ville
- Redéfinir et qualifier les espaces publics

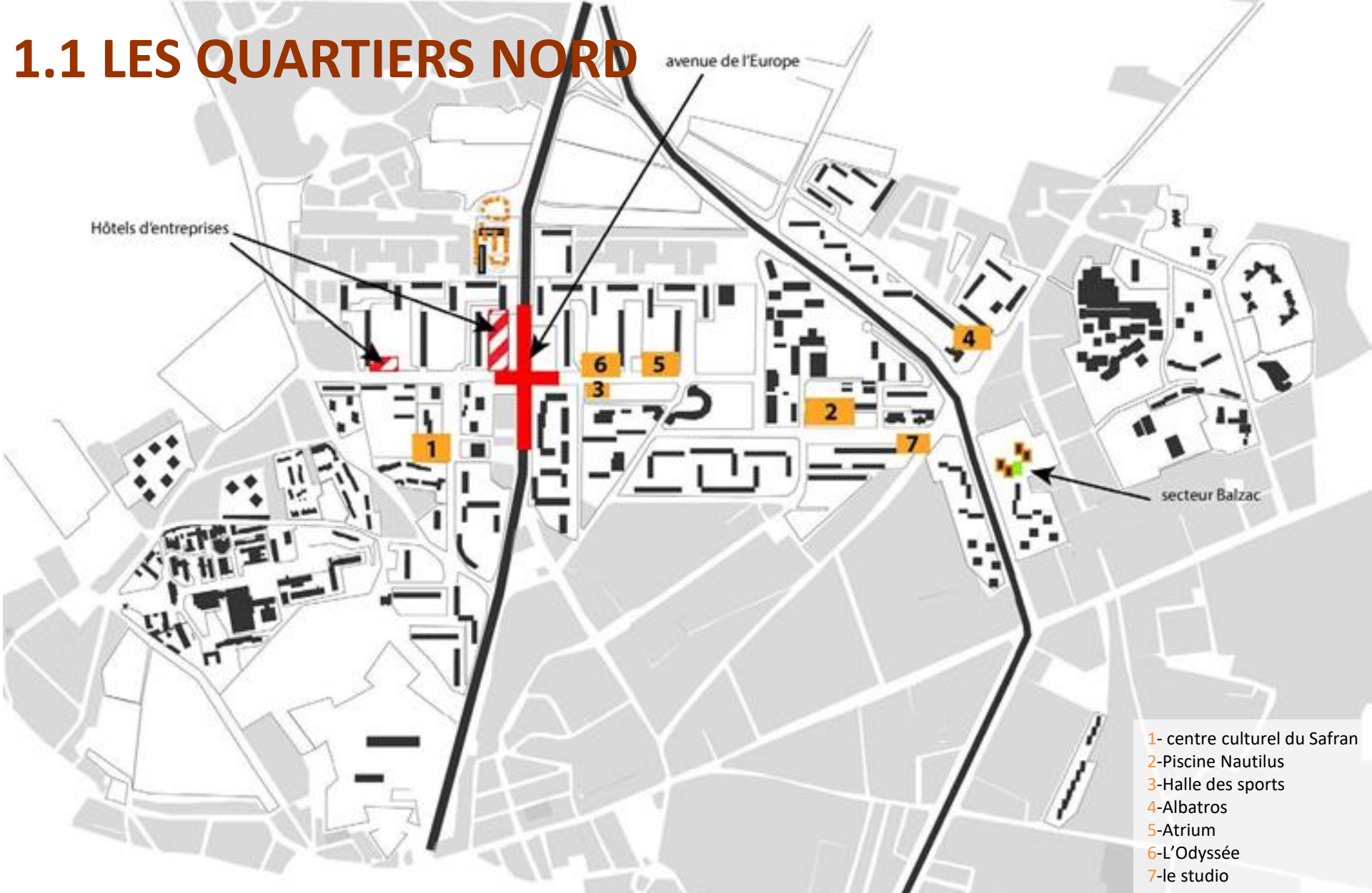


### Des objectifs globalement réalisés :

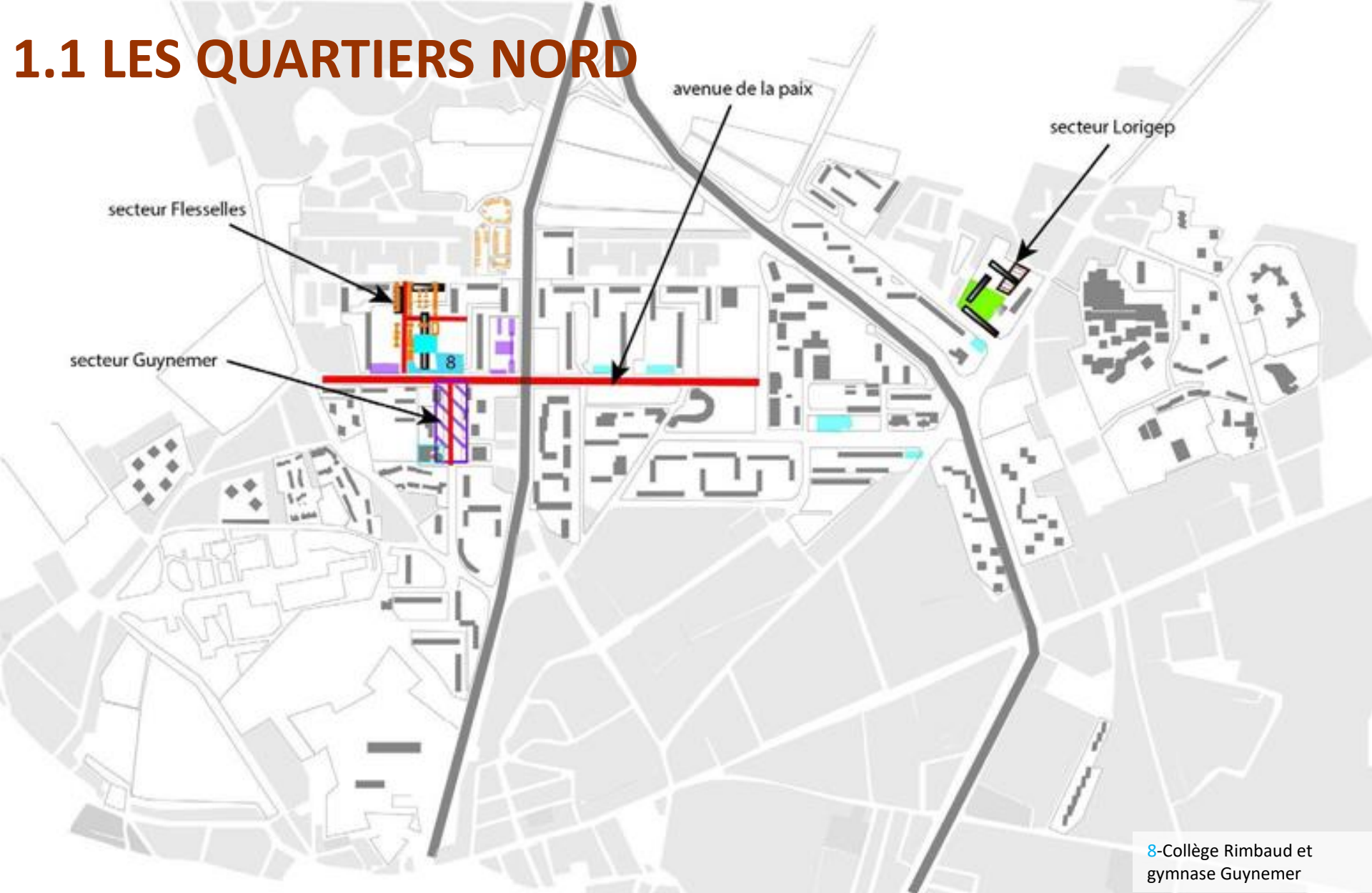
- Un désenclavement « physique » du quartier, avec la **création de nouvelles voies** (avenue de l'Europe, rue Delacroix, rue du Cambrésis) et la **requalification** ponctuelle de l'espace public
- L'introduction d'une diversité de fonctions avec l'implantation de **nouveaux équipements** publics mais également grâce au dispositif ZFU qui a **favorisé l'implantation d'activités économiques**



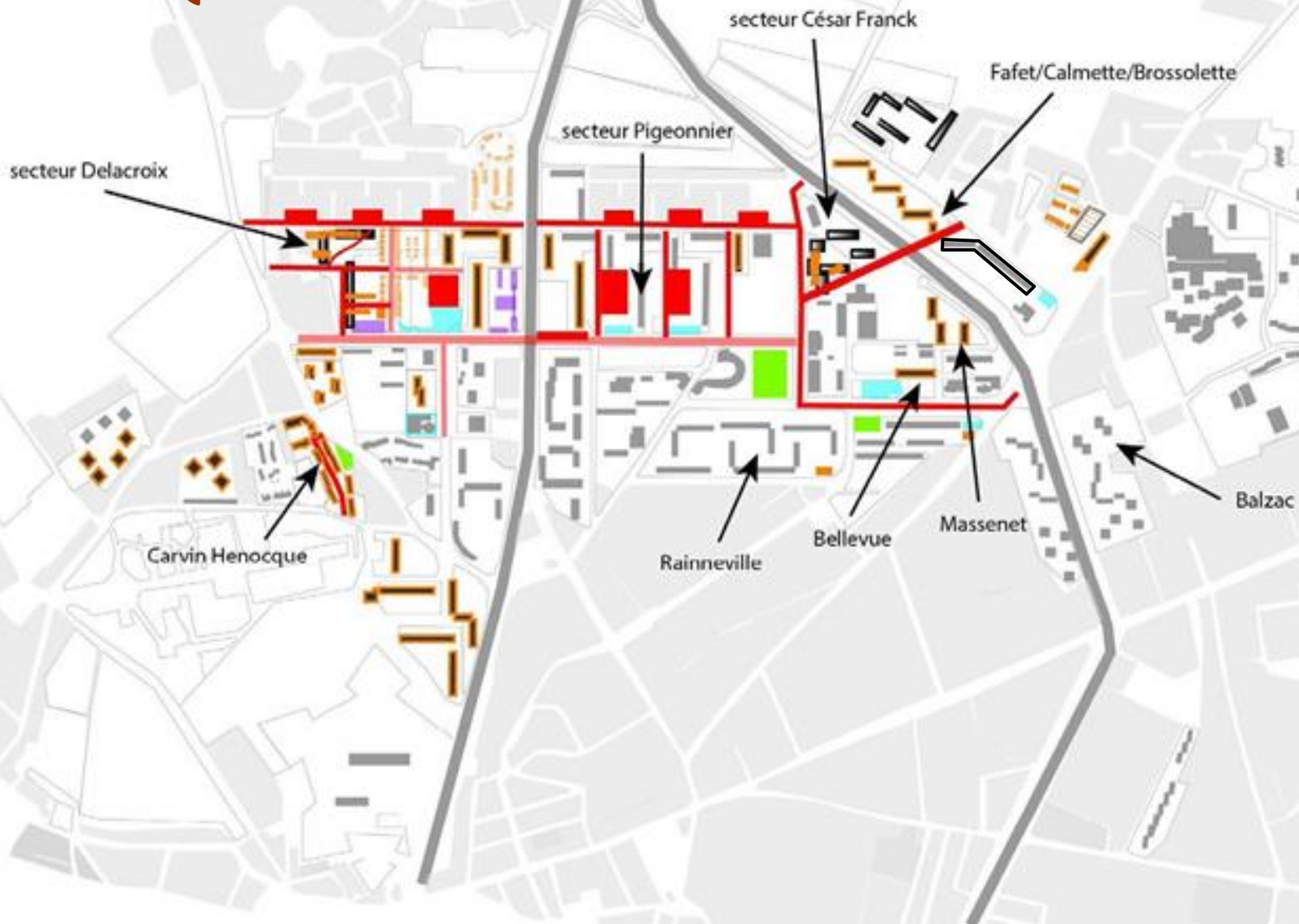
# 1.1 LES QUARTIERS NORD



# 1.1 LES QUARTIERS NORD



# 1.1 LES QUARTIERS NORD





# 1.1 LES QUARTIERS NORD

## Des équipements publics majeurs



L'ATRIUM, pôle de services publics



Le Safran, scène conventionnée



2016, Espace santé



1994, Le Nautilus



2006, Collège Arthur Rimbaud



2000, Le Studio



# 1.1 LES QUARTIERS NORD

De nouvelles activités économiques via les hôtels d'entreprises



Ecopolis 1 et 2



Le Septentrion

# 1.2 LES QUARTIERS NORD

un quartier qui doit poursuivre sa mutation



# 1.2 LES QUARTIERS NORD en 2017

Un quartier de 14 000 habitants :

- Proche du centre-ville et de la Citadelle ;
- Bénéficiant d'une très bonne desserte en transports en commun ;
- Doté de logements sociaux bien conçus, lumineux, agréables à vivre, bien que vétustes pour certains ;
- Relié au réseau de chaleur de la collectivité ;
- Bénéficiant de commerces de proximité en différents pôles ;
- Agrémenté de nombreux espaces de convivialité (squares, places, aires de jeux, etc.) ;
- Avec un taux d'équipements 6 fois supérieur aux autres quartiers ;
- Doté d'un tissu associatif dense et actif.



Installation de conteneurs enterrés à chaque nouvel aménagement



Pôle d'échanges avenue de la Paix



Square Couperin



# 1.2 LES QUARTIERS NORD en 2017

Un quartier avec des contraintes :



Grand Mozart (150 logements)



Résidence Rainneville (560 logements)

- Un **parc de logements** datant des années 60, composé de 72% de logements sociaux en collectifs ;
- Des **polarités commerciales en difficulté** ;
- Une ambiance parfois **très minérale**, notamment en cœur de quartier ;
- Des **modes de déplacements doux** (vélo, piéton) **peu développés** ;
- Des nuisances liées aux **regroupements non souhaités** et des **problématiques d'insécurité** persistantes (Colvert) ;
- Un quartier qui souffre encore **d'une image négative**, à l'échelle de l'agglomération.

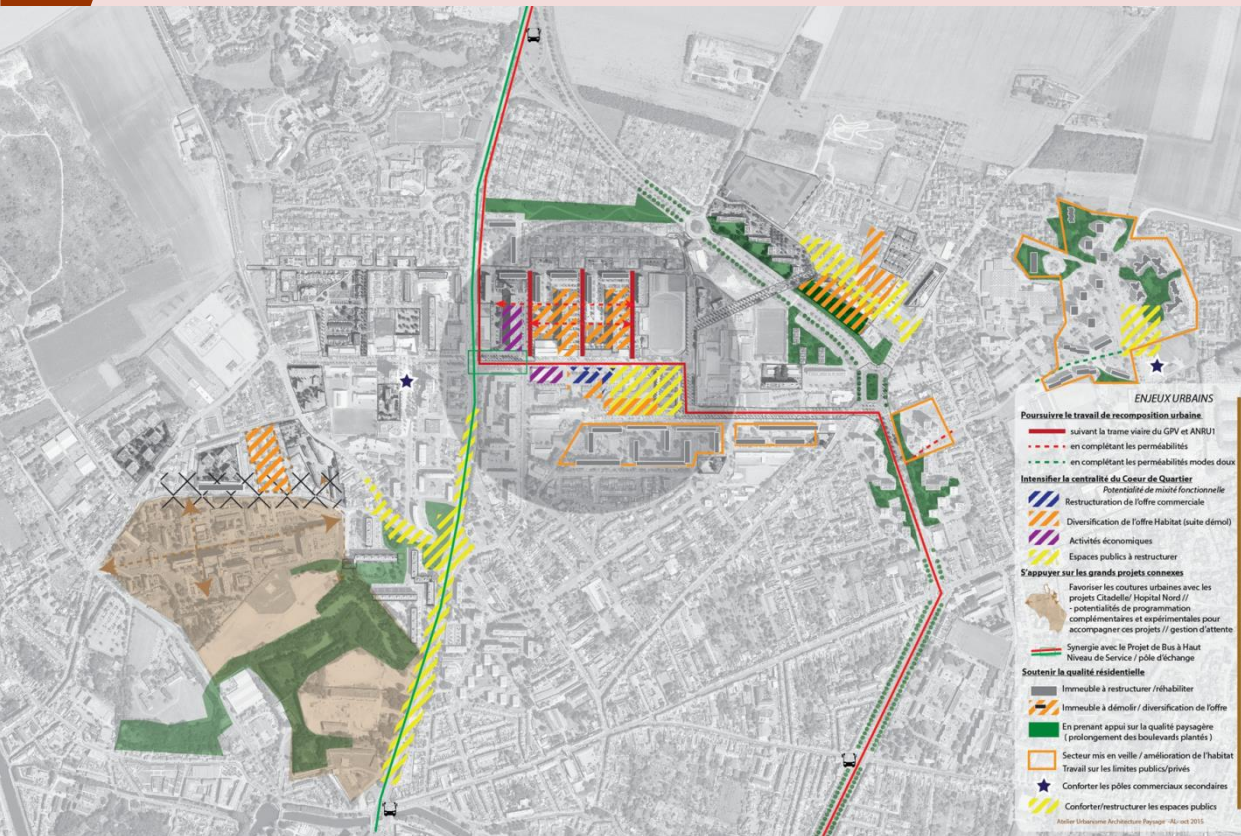


Centre commercial du Colvert

A l'issue de la convention PNRU, la dimension du quartier n'a pas permis d'intervenir sur l'ensemble du territoire.

Si des secteurs ont été en grande partie transformés (Delacroix, Fafet), d'autres n'ont pas achevé leur mutation (Pigeonnier).

Ainsi, le projet proposé dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain s'inscrit dans la continuité des transformations menées depuis une vingtaine d'années.



## Enjeux urbains

-concentrer les interventions lourdes au cœur du quartier, qui connaît les plus grandes difficultés et nuit à son image globale

-confirmer les identités diverses de chacun des secteurs, en finalisant les projets engagés et en faisant émerger de nouveaux secteurs de projet (Marivaux)

-renforcer les connexions piétonnes et paysagères entre tous les secteurs

# 2.1 LE NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

## les objectifs généraux



# Une nouvelle convention de renouvellement urbain signée avec les partenaires financiers **pour la période 2020-2030**

## **LES OBJECTIFS GENERAUX :**

### **1-Révéler les ressources du quartier :**

- Structurer le quartier autour du paysage
- Développer les usages sur les espaces publics ou en créer où il n'y en a pas pour une meilleure appropriation par les habitants (squares, parcs...)
- Occuper les espaces inappropriés ou délaissés

### **3-Faire évoluer les caractéristiques urbaines, architecturales et paysagères du quartier pour améliorer ses qualités résidentielles :**

- Faire des réhabilitations de qualité, pour des logements plus confortables et économes en énergie
- Créer ou conforter des liaisons entre les différents secteurs du quartier et entre le quartier et les secteurs limitrophes
- Aménager des espaces publics de qualité et sécurisés et favoriser les déplacements à pied et à vélo

### **2-Créer les conditions d'une diversification de l'habitat :**

- Démolir les logements les plus vétustes
- Changer l'image du quartier en des espaces agréables, paysagers, où il fait bon vivre
- Construire des logements individuels ou des petits collectifs avec jardins extérieurs
- Conforter et rénover l'offre d'équipement déjà bien développée

### **4-Renforcer et qualifier l'offre de services et de commerces :**

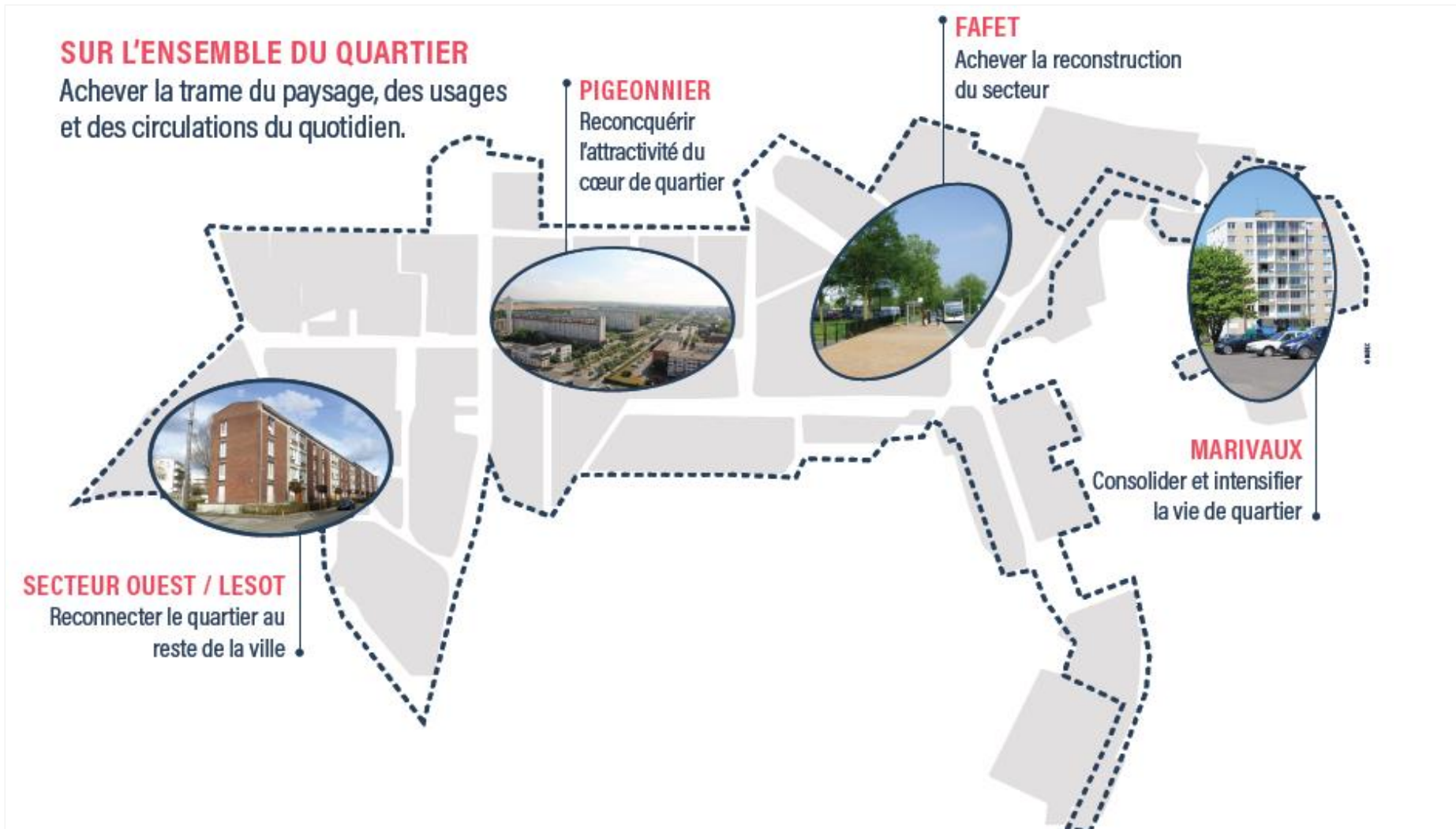
- Conforter ou réinterroger le modèle des centres commerciaux existants
- Compléter l'offre commerciale, le cas échéant
- Offrir des services de qualité et répondant aux attentes des habitants



# 2.2 LE NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

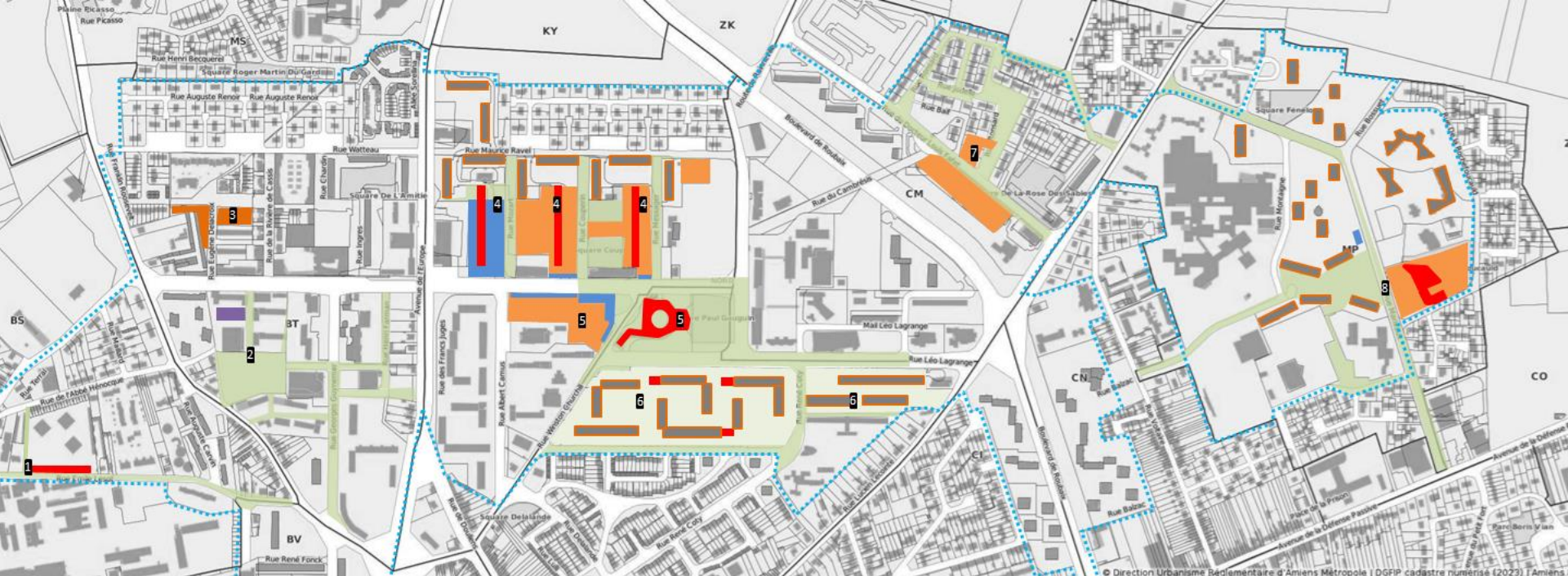
## les ambitions secteur par secteur

# Les ambitions du NPNRU :



# 2.3 LE NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

les projets secteur par secteur



© Direction Urbanisme Réglementaire d'Amiens Métropole | DGFP cadastre numérisé (2023) | Amiens

**Légende :** ■ démolition ■ logements neufs ■ requalification ■ équipement ■ activité ■ résidentialisation ■ aménagement   QPV

**1 OUEST**  
**1 Lesot**  
 Démolition SIP (48 LLS)  
 Aménagement

**2 Guynemer/Farman**  
 Construction centre social  
 Aménagements

**3 Delacroix**  
 Diversification 16 logts

**4 COLVERT / PIGEONNIER / RAINNEVILLE**  
**4 Pigeonnier**  
 Démolition Gd Mozart CLESENCE (147LLS)  
 Démolition Gd Couperin AMSOM (160LLS)  
 Démolition Gd Messenger AMSOM (160LLS)  
 Aménagement  
 Diversification (88 BRS + 28 LLS AMSOM)  
 Requalifications AMSOM/CLESENCE

**5 Colvert**  
 Aménagement  
 Diversification (37 PSLA + 47 PLS CLESENCE)  
 Centre commercial ANCT  
 Activités CLESENCE

**6 Rainneville**  
 Démolition AMSOM (44LLS)

**7 BRIQUETERIE/FAFET**  
 Requalification Fafet  
 Requalification Briqueterie  
 Diversification 11 logts  
 Contrepartie AL (CLESENCE) 16 logts

**8 MARIVAUX**  
 Démolition centre commercial  
 Aménagements Marivaux  
 Restructuration des rues Marivaux et Fénelon  
 Requalifications AMSOM Allonville  
 Diversification



# Pigeonnier/Colvert

# COLVERT



## Constats :

- Un centre commercial vétuste avec de nombreux locaux vacants
- Un cœur de quartier peu attractif, véhiculant un fort sentiment d'insécurité
- Un espace presque entièrement minéral, sans réelle appropriation ni usage, situé au cœur du quartier



## Ambition :

**Partie Ouest :** Rendre le cœur de quartier vivant en implantant de nouveaux logements et en confortant l'activité commerciale existante

**Partie Est :** achever la mutation du secteur et en changer définitivement l'image

# COLVERT – partie ouest



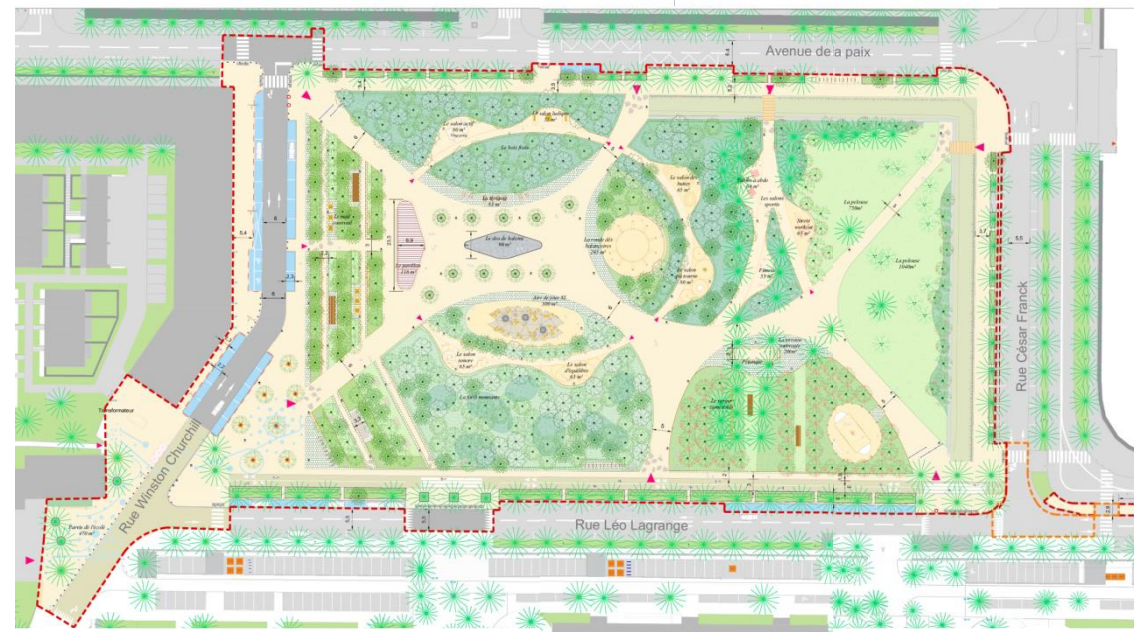
## Réalisations :

- Construction d'un nouveau centre commercial
- Construction de logements par Clésence (37 locatifs et 47 en accession à la propriété)
- Développement de nouvelles activités commerciales ou de service en rez-de-chaussée





# COLVERT – partie est



## Projet :

Aménager la place du Colvert pour en faire un lieu de destination, un parc arboré, convivial, équipé d'espaces de jeux et de loisirs intergénérationnels, en intégrant le square Gauguin et en confortant le marché de plein vent par la requalification des rues Léo Lagrange, Winston Churchill et César Franck.

Projet phase AVP mars 2024 – Agence BASE





# RAINNEVILLE



## Constats :

- Dégradation et perte d'attractivité des résidences AMSOM
- Manque de perméabilité de l'ensemble bâti

## Ambitions :

- Restaurer la qualité fonctionnelle et esthétique des logements
- Restaurer l'attractivité résidentielle
- Favoriser les liaisons douces entre le nord et le sud de la résidence

## Réalisations :

- Déconstruction de 44 logements ;
- Réhabilitation et résidentialisation de 561 logements ;
- Création de traversées piétonnes et paysagères entre la place du Colvert et le quartier Saint-Pierre ;
- Création de cœurs d'îlot sécurisés et plantés



# PIGEONNIER



**Constat :** une forme urbaine et des logements qui ne correspondent plus aux attentes des habitants

**Ambition :**

- Diversifier les typologies d'habitat présentes sur le quartier
- Transformer un urbanisme de grands ensembles en un quartier résidentiel « classique »
- Renforcer la mixité fonctionnelle en développant de l'activité économique (îlot Mozart).

**Dynamique engagée :**

- Déconstruction des trois grandes barres Mozart, Messenger, Couperin (470 logements)
- Réhabilitation des plus petits immeubles.

**À venir :**

- Mise en valeur du paysage ;
- Création d'îlots résidentiels composés de 117 logements (28 logements sociaux et 89 en accession à la propriété) ;
- Requalification des espaces publics avoisinants (rues, squares)





# PIGEONNIER



# Marivaux



# MARIVAUX



## Constats :

- Un centre commercial datant des années 60, en perte de vitesse depuis une dizaine d'années
- Un parc de logements des années 60 exclusivement social
- Des espaces publics largement minéralisés et peu adaptés aux nouvelles mobilités

## Ambition :

- Adapter l'offre commerciale aux évolutions des pratiques
- Réaffirmer la qualité résidentielle du quartier
- D'une part, par la réhabilitation et la diversification de l'offre de logements
- D'autre part, par le paysagement et la requalification des espaces publics





# MARIVAUX

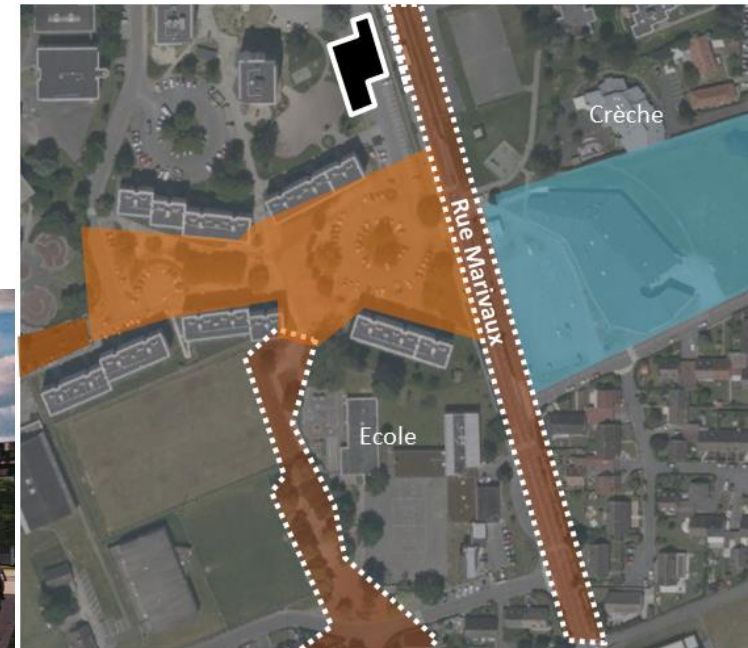
## Réalisations :

- Réhabilitation de 829 logements sociaux par l'AMSOM
- Aménagement de la rue Montaigne et du parvis du lycée



## À venir :

- Construction d'un pôle médical incluant une pharmacie et la venue de différents professionnels de santé (infirmiers, kiné);
- Construction d'une cinquantaine de maisons individuelles en accession à la propriété sur l'emprise de l'ancien centre commercial;
- Aménagement paysager et sécurisation des abords de l'école et de la rue Marivaux



Aménagements dont cheminements doux

Pôle médical

Diversification

# Fafet/Briqueterie



# FAFET/BRIQUETERIE



## Constat :

Un quartier qui a beaucoup évolué dans le PNRU mais qui conserve encore trop de minéralité

## Ambition :

- Achever la transformation engagée pour faire de Fafet / Briqueterie un quartier résidentiel de qualité
- Diversifier l'offre de logements
- Renaturer certains espaces



## Projets :

- Construction de logements par Clésence (16 maisons individuelles en accession à la propriété)
- Aménagement des espaces publics, reconfiguration du stationnement et végétalisation



# Guynemer/Lesot

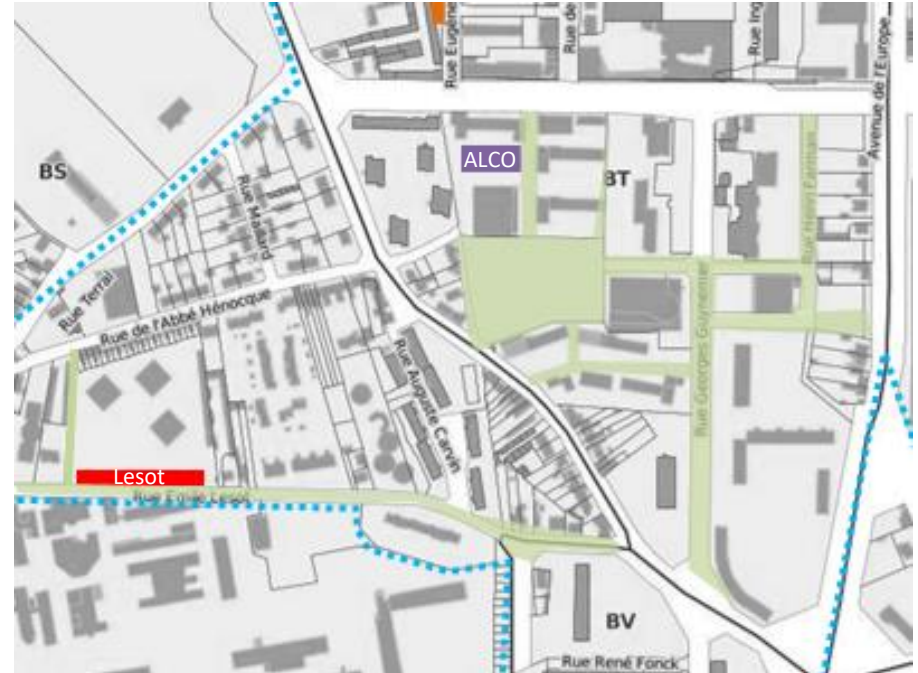


# GUYNEMER/LESOT

**Constat :** un secteur marqué par les ruptures et des difficultés de liaisons avec le centre du quartier et la Citadelle au sud




**Ambition :** Désenclaver le secteur en aménageant les espaces publics et en créant de nouveaux liens avec l'ancien site de l'hôpital nord et la Citadelle.

**Réalisations :** avec la construction du centre social l'ALCO et l'aménagement de son parvis



**À venir :**

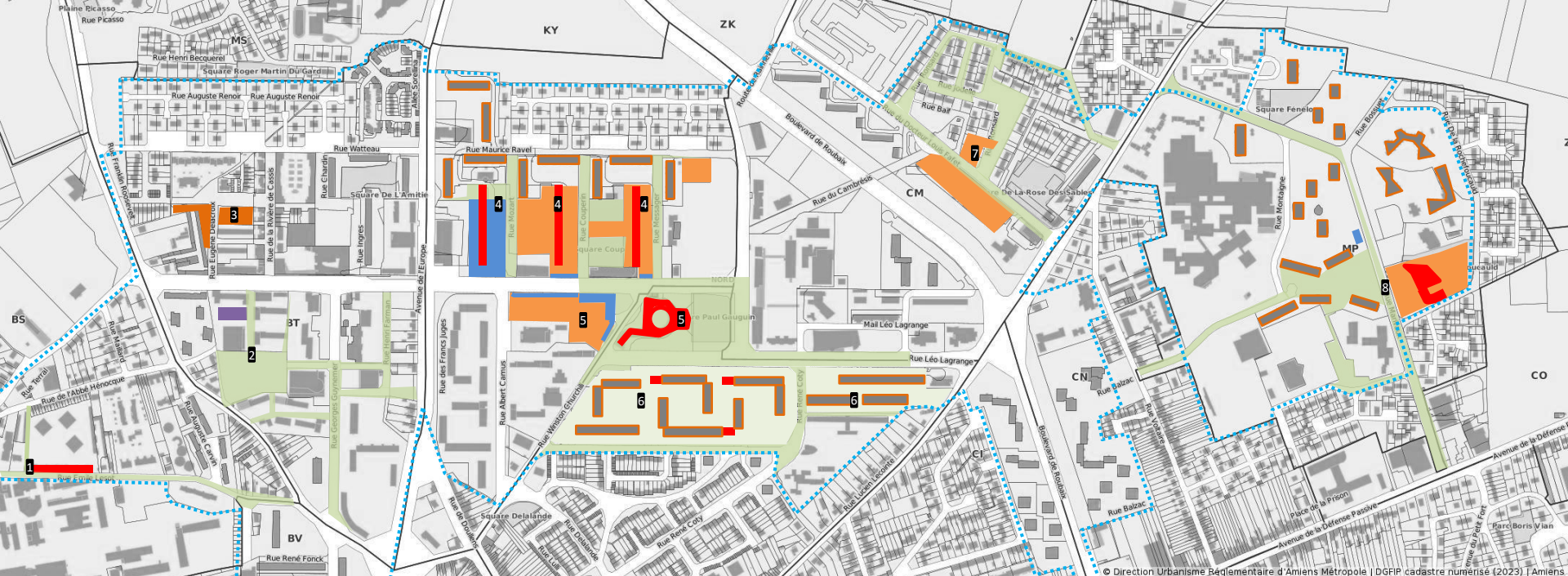
- Aménagement et requalification des cheminements piétons entre les équipements très fréquentés du secteur Guynemer,
- Rénovation et pacification des rues Guynemer et Farman
- Construction des logements aux typologies diversifiées
- Démolition de 48 logements par la SIP rue Lesot

-  Démolition/reconstruction de logements (capacité de 12 à 15 maisons individuelles)
-  Requalification des voies majeures, piétonnes et circulées
-  Construction d'un centre social et aménagement de son parvis

# 2.4 LE NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

## le calendrier prévisionnel





© Direction Urbanisme Réglementaire d'Amiens Métropole | DGFiP cadastre numérisé (2023) | Amiens

**Légende :** ■ démolition ■ logements neufs ■ requalification ■ équipement ■ activité ■ résidentialisation ■ aménagement   QPV

**REALISE**

- 1 Delacroix**  
Diversification 16 logts
- 2 Guynemer/Farman**  
Construction centre social  
Aménagements
- 4 Pigeonnier**  
Démolition Gd Mozart CLESENCE (147LLS)  
Démolition Gd Messenger AMSOM (160LLS)  
Réhabilitations AMSOM/CLESENCE
- 6 Rainneville**  
Démolition AMSOM (44LLS)
- 8 Marivaux**  
Requalification rue Montaigne  
Réhabilitations AMSOM Allonville
- 7 Fafet/Briqueterie**  
Diversification 11 logts  
Requalifications rue Fafet

**EN COURS**

- 4 Pigeonnier**  
Démolition Gd Couperin AMSOM (160LLS)  
Diversification (88 BRS + 28 LLS AMSOM)  
Aménagements
- 5 Colvert**  
Diversification CLESENCE (37 PSLA + 47 PLS)  
Centre commercial ANCT  
Activités CLESENCE
- 6 Rainneville**  
Réhabilitations AMSOM  
Résidentialisations AMSOM  
Aménagements

**A VENIR**

- 1 Lesot**  
Démolition SIP (48 LLS)  
Aménagements
- 5 Colvert**  
Aménagements
- 7 Fafet/Briqueterie**  
Requalifications Briqueterie  
Diversification CLESENCE 16 logts
- 8 Marivaux**  
Démolition centre commercial  
Restructuration des rues Marivaux et Fénelon  
Diversification AMSOM  
Aménagements



# 3. LA CONCERTATION

Pour qui et pourquoi ?

- Un cadre réglementaire
- Pour recueillir l'avis et les idées des habitants
- Pour prendre en compte l'expertise d'usage dans la construction du projet
- Pour rendre les habitants acteurs de leur quartier et leur permettre de participer aux choix

# Ouverture officielle de la concertation : délibération du 27 mai 2021

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMIENS

Séance du jeudi 27 mai 2021

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
6238740
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 28/05/2021
Retour Préfecture : 28/05/2021

Nombre de conseillers en exercice : 55  
Date de la convocation (affichée à la porte de la mairie d'Amiens et adressée aux conseillers) : 21/05/2021  
Début de la séance : 18H10  
Fin de la séance : 20H18  
Nombre de votants : 54

Le compte-rendu analytique de la séance du jeudi 27 mai 2021 sera affiché à la mairie d'Amiens le 04/06/2021

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance présidée par : B.FOURE

Objet : 20 - NPNRU. Quartiers Nord d'Amiens. Concertation préalable.

**Membres présents :** Mme FOURÉ, M. GEST, Mme SAVARIEGO, M. DE JENLIS, Mme LAVALLARD, M. SAVREUX, Mme VERRIER, MM. BIENAIMÉ, DÉCLE, Mme RODINGER, M. LORIC, Mme BOUCHEZ, M. RIFFLART, Mme BEN MOKHTAR, M. DOREZ, Mmes DEVAUX, HAMADI, M. MERCUZOT, Mmes CLECH, DERIVERY, M. JARDÉ, Mme LE CLERCQ, M. STENGEL, Mmes ROY, GALLIOT, BRUNEL, M. LHERMITTE, Mme BOHAIN, M. RIFFIOD, Mme DELAHOUSSE, M. BEAUVARLET, Mme MAKDASSI, M. DESCOMBES, Mme DEVÉZE, MM. THÉVENIAUD, PRADAT, Mme BECKER, M. BARA, Mme THÉROUIN, M. VOULMINOT, Mme DESBUREAUX, M. DÉCAVÉ, Mmes NOUAOUR, VAGNIEZ, M. MÉTAY, Mme BELLINA, M. MELNISANCOT.

**Membres empêchés :**

M. BAÏS (pouvoir à Mme NOUAOUR), M. DESCHAMPS (pouvoir à Mme VAGNIEZ), M. HECQUET (pouvoir à Mme RODINGER), M. FOUCAULT (pouvoir à Mme FOURÉ), Mme DELATTRE (pouvoir à Mme DESBUREAUX), M. DOMISE (pouvoir à M. GEST), M. DUFLOT (pouvoir à Mme BOUCHEZ) se sont excusés. Mme DELÉTRÉ.

Mme BOHAIN est arrivée à 18H12 (point n°3), M. GEST est arrivé à 18H16 (point n°3), M. STENGEL est arrivé à 18H19 (point n°3), Mme SAVARIEGO est arrivée à 18H48 (point n°14), M. RIFFIOD (pouvoir à Mme LAVALLARD) est arrivé à 18H50 (point n°14), Mme BRUNEL est arrivée à 18H55 (point n°14), Mme BELLINA (pouvoir à M. MÉTAY) est arrivée à 20H07 (point n°22). M. JARDÉ a quitté la séance à 18H34 (point n°14). M. STENGEL a quitté la séance de 18H44 (point n°14) à 19H14 (point n°17).

Stéphane DESCOMBES donne lecture du rapport suivant

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMIENS

Séance du jeudi 27 mai 2021

Point n° 20  
Objet : NPNRU. Quartiers Nord d'Amiens. Concertation préalable.

Le contrat de ville d'Amiens Métropole, signé le 20 février 2015, définit le cadre d'actions de la nouvelle Politique de la Ville sur les six quartiers prioritaires d'Amiens. Au sein de ce dispositif, trois de ces quartiers, dont les Quartiers Nord, sont concernés par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Première étape de contractualisation du NPNRU, le protocole de préfiguration, signé le 16 mars 2017, a permis de préciser, avec l'ensemble des partenaires de la collectivité, habitants et conseil citoyen, la stratégie de renouvellement urbain sur le territoire de l'agglomération.

Au sein des Quartiers Nord, quatre secteurs de projet sont identifiés :

- Le secteur Pigeonnier/Colvert/Rainneville qui concentre les dysfonctionnements les plus importants : c'est sur ce secteur que les interventions seront les plus ambitieuses. La démolition de 511 logements locatifs sociaux et du centre commercial en copropriété du Colvert permettent de recomposer le quartier autour de nouveaux logements, équipements et espaces publics.
- Le secteur Marivaux. Le projet repose sur la restructuration de la centralité du quartier : espaces publics et centre commercial feront l'objet d'une intervention profonde.
- Le secteur Fafet/Briqueterie : les opérations de construction de nouveaux logements et de requalification des espaces publics viennent achever la mutation du quartier engagée lors de la première opération de rénovation urbaine.
- Le secteur Ouest/Lesot : largement transformé dans le cadre de la première opération de rénovation urbaine, les interventions, plus ponctuelles, porteront essentiellement sur la qualification des espaces publics afin de faciliter les déplacements au sein du quartier.

Le 13 mars 2019, le comité d'engagement de l'ANRU a donné un avis favorable au projet présenté par Amiens Métropole qui s'est traduit au travers d'une convention partenariale signée le 12 mars 2020.

Ce projet de renouvellement urbain relève de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme. Il convient donc d'engager une concertation portant sur la restructuration urbaine des 4 secteurs de projet cités ci-dessus, en associant, pendant toute la durée de l'élaboration des projets, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

À l'issue de la concertation, un bilan global sera dressé et soumis à délibération du Conseil Municipal conformément à l'article L.103-6 du Code de l'Urbanisme.

C'est pourquoi,



## CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMIENS

Séance du jeudi 27 mai 2021

### LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMIENS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le contrat de ville d'Amiens Métropole,

Vu le protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain signé le 16 mars 2017,

Vu la convention pluriannuelle de renouvellement urbain d'Amiens Métropole signée le 12 mars 2020,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.103-2 et suivants,

### DÉLIBÈRE

Article 1 : la mise en œuvre d'une concertation préalable sur les 4 secteurs de projet définis dans le cadre du NPNRU des Quartiers Nord d'Amiens est approuvée.

Article 2 : les principaux objectifs de la stratégie de renouvellement urbain, déclinés sur les Quartier Nord d'Amiens et énumérés ci-dessous, sont approuvés :

- Révéler les ressources du quartier,
- Créer les conditions d'une diversification de l'habitat,
- Faire évoluer les caractéristiques urbaines, architecturales et paysagères du quartier pour améliorer ses qualités résidentielles,
- Renforcer et qualifier l'offre de services et de commerces.

Article 3 : les modalités de participation du public, citées ci-dessous, au titre de la concertation préalable à la restructuration urbaine des 4 secteurs de projet définis dans le cadre du NPNRU des Quartiers Nord d'Amiens, qui sera menée pendant toute la durée de l'élaboration des projets, sont approuvées :

- Mise en place d'un dossier consultable en mairie de secteur, à la maison des projets (Atrium) et sur le site internet Amiens.fr, avec mise à disposition d'un registre pour recueillir les observations et propositions du public. Le dossier et le registre seront accessibles aux heures et jours habituels d'ouverture.
- Parution d'au moins un article spécifique dans le JDA.
- Mise en place d'au moins un atelier de concertation et d'échange avec le public pour exposer les données du projet et répondre aux questions posées par les personnes intéressées.

Article 4 : la présente délibération fera l'objet des mesures d'affichage et de publicité prévues par la réglementation en vigueur.

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMIENS

Séance du jeudi 27 mai 2021

Article 5 : le maire est autorisé à signer tous actes à intervenir.

Article 6 : le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Amiens,

Adopté à l'unanimité

Brigitte FOURE

# Les outils mis en place :

## La maison des projets, un lieu dédié au renouvellement urbain du quartier :

- Des documents à consulter : dossier de présentation générale du NPNRU, convention ANRU, plans des projets, maquette, etc.
- mise à disposition d'un registre de suggestions
- présence de deux animateurs pour informer les habitants, répondre aux questions

## Information à distance :

Le dossier est également consultable sur le site [Amiens.fr](http://Amiens.fr)

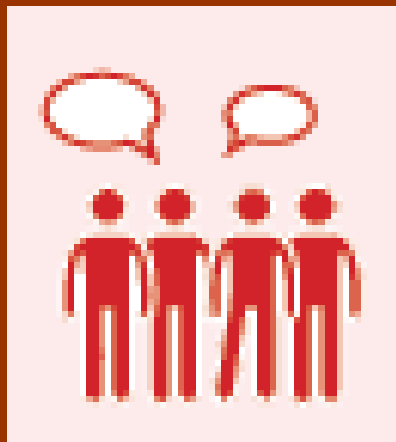
## Des actions de participation :

- Des réunions publiques pour présenter les projets et échanger avec les habitants à chaque nouvelle étape
- Des consultations ponctuelles : ateliers de concertation, questionnaires, autres

La Maison des projets est ouverte le mardi matin,  
mercredi, jeudi matin et vendredi après-midi  
ATRIUM 39 Av. de la Paix Amiens



# EXPRIMEZ VOTRE AVIS SUR LES PROJETS







**Ecrivez, dans le registre de suggestions mis à votre disposition à la Maison des Projets, vos remarques et/ou idées sur les projets d'aménagement**